

Rapport de la Commission des finances sur le préavis municipal N°106/2026 Demande de crédit de CHF 24'000.- pour la réalisation d'un livre sur l'histoire de Romanel-sur-Lausanne

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

La Commission des finances (COFIN) chargée d'examiner le préavis cité en titre, constituée par son Président M. Simon Schülé et ses membres Mmes Ariane Morand, Nadia Pisani Ben Nsir, Filomène Garcia (excusée) et M. Phonesanook Phengrasamy, s'est réunie le 20 avril 2026 afin de poser quelques questions à Madame la Syndique Claudia Perrin.

La COFIN remercie cette dernière pour toutes les informations fournies et s'est réunie une seconde fois le jeudi 30 avril pour statuer et finaliser le présent rapport.

Préambule

La Municipalité souhaite documenter et conserver l'histoire de Romanel-sur-Lausanne en créant un ouvrage papier et, éventuellement, une version numérique contenant des récits, des anecdotes, des souvenirs, des photographies et des témoignages d'habitants de notre village.

Aspects financiers

Deux options d'impression sont présentées dans le présent préavis.

La première avec un tirage de 400 exemplaires et la seconde avec un tirage à 3'000 exemplaires.

Si nous comparons uniquement les frais de rédaction et d'impression, nous arrivons à un coût total de CHF 14'400.- pour 400 exemplaires, soit CHF 36.- l'ouvrage et dans la version 3'000 exemplaires, le coût total s'élèverait à CHF 18'600.-, soit CHF 6.20 l'ouvrage.

A cela s'ajouteraient encore les frais de distribution et d'enveloppes nécessaires à l'envoi si cette option venait à être retenue.

Différents devis nous ont été présentés. La version la plus qualitatif et en 3'000 exemplaires a été retenue par la Municipalité dans le préavis qui nous occupe.

Position de la COFIN

La COFIN est majoritairement favorable à la demande de crédit afin de préserver, retranscrire et graver à jamais les mémoires, qui font la richesse de notre village, dans un bel ouvrage.

Il serait judicieux de profiter de la présence des plus anciens pour collecter, retracer et documenter le plus d'anecdotes possible.

Le coût unitaire de l'ouvrage reste relativement modeste et fera un très beau cadeau à la population.

La Municipalité doit encore déterminer la manière la plus adéquate pour la diffusion de l'ouvrage.

Conclusions

Compte tenu des éléments ci-dessus, la COFIN adopte à la majorité de ses membres le préavis N°106/2026 et vous invite, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers Communaux, à prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

- vu le préavis municipal N°106/2026 adopté en séance de Municipalité du 23 mars 2026 ;
- oui le rapport des commissions consultées ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DÉCIDE :

1. d'accepter le préavis municipal N°106/2026 tel que présenté ;
2. d'accorder un crédit complémentaire de CHF 24'000.- au compte 33200-3102.00 pour la réalisation d'un livre sur l'histoire de Romanel-sur-Lausanne ;
3. d'autoriser le financement de cette dépense par la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédit disponibles, dans les limites du plafond d'endettement.

Romanel-sur-Lausanne, le 30 avril 2026

Le rapporteur



Phonesanook Phengrasamy



Ariane Morand



Filomène Garcia



Nadia Pisani Ben Nsir



Simon Schülé, Président